L’ORDRE DES AVOCATS DE PARIS ET L'UVSQ SIGNENT UN PARTENARIAT DE MENTORAT PROFESSIONNEL POUR LES ÉTUDIANTS EN DROIT

L’Ordre des Avocats de Paris et les Universités de Paris I, Paris II, Paris-Saclay et Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines ont signé le 2 mars 2021, à la Maison du Barreau, un partenariat de mentorat professionnel en présence du bâtonnier de Paris et des Présidents des quatre Universités.

Paris, le 4 mars 2021

Ce programme de mentorat, initié par l'Ordre des Avocats de Paris, vient répondre à l' isolement que connaissent les étudiants en droit du fait de la crise sanitaire actuelle et permet ainsi de lutter contre le décrochage.

Il a pour objectif d'accompagner les étudiants n'ayant pas l'occasion de réaliser un stage dans le cadre de leur Master, à travers une découverte du métier d'avocat et un partage d'expérience, de savoir et de conseils pratiques. Pour en bénéficier, l'étudiant doit être inscrit pour l'année universitaire en cours au sein d'un Master 1 ou d'un Master 2 de Droit au sein de l'une des quatre universités partenaires :

- Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ;
- Université Paris 2 Panthéon-Assas ;
- Université de Paris-Saclay ;
- Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines.

L'avocat participant au programme s'engage à réaliser un minimum de 4 heures et un maximum de 10 heures de mentorat, qui se tiendra de mars à juin 2021.

Un premier module d'orientation sera l'occasion de présenter la vie et le fonctionnement d'un cabinet et d'échanger sur la carrière d'avocat. Un second module consistera à faire découvrir un aspect pratique de la profession à l'étudiant en droit, par l'analyse d'un cas réel, d'un contrat ou d'une opération transactionnelle. L'avocat pourra jusqu'à faire assister l'étudiant à une audience au palais.

Les sessions pourront avoir lieu en présentiel dans le cabinet d'accueil ou en distanciel.

Enfin, le cabinet pourra éventuellement proposer à l'étudiant mentoré de lui mettre à disposition une salle de révisions.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

À propos de l'Ordre des Avocats de Paris

L'Ordre des Avocats de Paris, parmi les plus grands barreaux du monde, regroupe plus de 32 000 avocats sur les 70 000 que compte la profession en France. Riche d'une histoire ancienne de plusieurs siècles, il est présidé par Olivier Cousi bâtonnier de Paris, représentant les avocats parisiens auprès de la profession et des pouvoirs publics. Au

côté du Conseil de l'Ordre composé de 42 avocats élus, le bâtonnier traite les dossiers concernant la profession d'avocat, son organisation, son avenir, mais aussi la justice et son administration, la sauvegarde des droits humains et le respect des libertés publiques, ou encore l'accès au droit pour tous.

Contact presse : Adrien Croze : acroze@avocatparis.org ; 06 59 56 95 10

À propos de l'Université Paris I Panthéon Sorbonne

Héritière à la fois de la Sorbonne et de la Faculté de Droit et des sciences économiques de Paris, l'université Paris 1 Panthéon Sorbonne fête ses 50 ans avec ses 43 700 étudiants, ses 1430 enseignants et 1200 agents administratifs, répartis en 10 unités de formation et de recherche, dont l'Ecole de droit de la Sorbonne (17000 étudiants), et 4 instituts dans le domaine des sciences juridiques et politiques, des sciences économiques et de gestion et des arts et sciences humaines.

Contact presse : communication.eds@univ-paris1.fr

À propos de l'Université Paris II Panthéon Assas

L'université Paris II Panthéon-Assas est l'héritière de l'ancienne faculté de droit et de sciences économiques de Paris. Elle cultive une véritable synergie entre la recherche et la formation et propose un large choix de cursus en formation initiale ou continue en droit, en science politique, en économie, en gestion et en information-communication. Comptant 18 000 étudiants et 2 000 enseignants-chercheurs, l'université Paris II Panthéon-Assas est reconnue pour être à la pointe de la réflexion juridique, tant en matière d'avancée législative que d'expertise et de conseil auprès des instances gouvernementales. L'université développe également des partenariats avec les principaux cabinets ou entreprises industrielles et financières en France, en Europe et dans le monde.

Contact presse : Emmanuelle Bednarek : emmanuelle.bednarek@u-paris2.fr ; 01 44 41 55 41

À propos de l'Université Paris-Saclay

L'Université Paris-Saclay regroupe dix composantes universitaires dont une Faculté de Droit-Economie-Gestion à Sceaux sous le nom de Faculté Jean Monnet, quatre grandes écoles, l'Institut des Hautes Etudes Scientifiques, deux universités membres associées et des laboratoires partagés avec de grands organismes de recherche. Composée de 48 000 étudiants, 8 100 enseignants-chercheurs et 8 500 personnels techniques et administratifs, elle propose une offre de formations complète et variée de la Licence au Doctorat ainsi que des diplômes d'ingénieurs, reconnue de qualité grâce à la réputation et à l'engagement de son corps enseignant. Située au sud de Paris, sur un vaste

territoire (de Paris à Orsay, en passant par Évry et Versailles), l'Université Paris-Saclay bénéficie d'une position géographique et socio-économique stratégique que sa visibilité internationale contribue à renforcer. Université de pointe, fortement reconnue en mathématique et en physique et également dans les domaines des sciences biologiques et médicales, de l'agriculture, de l'ingénierie, en lien avec des sciences humaines et sociales fortement soutenues, l'Université Paris-Saclay opère dans un environnement naturel classé, proche de Paris, et au cœur d'un tissu économique dynamique.

Contact presse : Gaëlle Degrez : gaelle.degrez@universite-paris-saclay.fr ; 06 21 25 77 45

À propos de l’Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines

L’université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines est formée de 10 composantes dont une faculté de Droit et de Science politique située à Saint-Quentin-en-Yvelines. L’ UVSQ compte près de 19000 étudiantes et étudiants en formation initiale et continue, 1000 femmes et hommes enseignants et chercheurs pour 35 structures de recherche dont 30 laboratoires. Répartie sur 5 campus dans les Yvelines, elle est profondément ancrée sur son territoire aux côtés de ses partenaires et porte 220 accords internationaux. Pluridisciplinaire avec 5 grands domaines d’enseignement, l'UVSQ offre plus de 200 formations diplômantes, allant du BUT au doctorat. Classée parmi les 21 meilleurs établissements d’enseignement supérieur et de recherche français par le Classement de Shanghai 2020 et 10e université française par le classement THE 2021, l’UVSQ est membre-associé de l’Université Paris-Saclay, avec qui elle fusionnera en 2025.

Contact presse : Camille Jonville : camille.jonville@uvsq.fr ; 06 64 02 34 49